



HAL
open science

Les feux géoéconomiques de l'Olympe. Les leçons

Jacques Fontanel, Maxence Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Maxence Fontanel. Les feux géoéconomiques de l'Olympe. Les leçons. Maxence Fontanel; Jacques Fontanel. Géoéconomie du sport Le sport au cœur de la politique et de l'économie internationales., L'Harmattan, pp.85-104, 2009, Les idées et les théories à l'épreuve des faits, 978-2-296-07980-9. hal-02112695

HAL Id: hal-02112695

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02112695>

Submitted on 26 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les feux géoéconomiques de l'Olympe.

Les leçons

Jacques Fontanel
Maxence Fontanel

In

Géoéconomie du sport .

Le sport au cœur de la politique et de l'économie internationales.

Ed. Maxence Fontanel et Jacques Fontanel

L'Harmattan, Paris, 2009.

Résumé : Plusieurs leçons sur l'importance internationale de l'olympisme peuvent être présentées : C'est un moyen de communication universel, un instrument intéressant dans les relations internationales entre les Etats et les ONG. Au cœur du choc des civilisations, il est un indicateur de la puissance des Etats, c'est aussi un moyen de contestation, une arme diplomatique. Enfin, c'est un enjeu économique considérable, avec un aspect éducatif indubitable.

Mots clés : Sport, civilisation, géoéconomie du sport, Olympisme, Puissance des Etats, Armes de représailles.

Several lessons on the international importance of Olympism can be presented: It is a means of universal communication, an interesting instrument in international relations between States and NGOs. At the heart of the clash of civilizations, it is an indicator of the power of states, it is also a means of protest and a diplomatic weapon. Finally, it is a considerable economic stake, with an unmistakable educational aspect.

Sport, civilization, sport geo-economy, Olympic games, sport arms, States power, retaliation arms.

Depuis son origine moderne, l'importance géopolitique du sport olympique a été à la fois développée et reconnue par les Etats et plus généralement par tous les acteurs de la mondialisation. Onze leçons sur l'importance internationale de l'olympisme peuvent être présentées :

- C'est un moyen de communication entre les Etats.
- L'olympisme a toujours été un instrument des relations internationales interétatiques en instituant une trêve, dont le principe est reconnu et l'application moins respectée.

- L'adhésion d'un pays au C.I.O. est un signe de reconnaissance internationale important, notamment après les redécoupages des frontières ou la décolonisation.
- L'olympisme est au cœur du « choc des civilisations ».
- Les Jeux Olympiques sont utilisés comme un indicateur intéressant de la puissance d'un pays sur la scène internationale.
- L'olympisme est un lieu de contestation, d'information et d'évolution concernant le respect des droits de l'homme.
- Les Etats utilisent les J.O. dans l'arsenal de leurs armes.
- Le choix des villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques est politique.
- Les enjeux économiques liés à l'organisation des Jeux Olympiques sont considérables.
- Les Jeux Olympiques constituent une vitrine exceptionnelle d'un pays organisateur, au regard des moyens télévisuels et technologiques mis en place dans le monde.
- L'olympisme est aussi un vecteur de communication intéressant pour les organisations non gouvernementales.

1) L'olympisme est un moyen de communication qui concerne aussi les Etats. Les événements olympiques sont très liés aux soubresauts géopolitiques. Ainsi en 1956, l'Egypte, l'Irak et le Liban ont boycotté les Jeux de Melbourne pour protester contre l'occupation franco-anglo-israélienne du canal de Suez, tandis que l'Espagne de Franco et la Suisse faisaient de même pour dénoncer l'intervention soviétique en Hongrie. Plus tard, pendant la période dite de la « coexistence pacifique », les trois « mondes » (démocraties, communisme et tiers-monde) se sont engagés dans le débat politique sur la base (au moins partielle) de leur participation ou au boycott des Jeux Olympiques. La mobilisation orchestrée par les Etats-Unis contre les Jeux de Moscou en 1980 pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan a privé l'Union soviétique de la reconnaissance internationale à laquelle elle aspirait. En revanche, le régime soviétique organisa le boycottage des Jeux de Los Angeles en 1984, mais il ne sera suivi que par douze pays communistes, ce qui fut considéré comme un échec. Ainsi, les Jeux de Moscou furent orphelins de nombreux Etats occidentaux, notamment des Etats-Unis, et Los Angeles, en rétorsion, fut boudée par les Soviétiques et leurs affidés. Contre l'apartheid, les pays africains témoignèrent pour la première fois d'une solidarité en refusant l'inscription de la Nouvelle-Zélande au motif que l'équipe de rugby de ce pays avait fait une tournée en Afrique du Sud. Le sport devient un instrument de pression, de négociation, de contestation et de diplomatie.

2) La notion de « Trêve olympique » n'a pas toujours été respectée, mais elle n'en reste pas moins une idée forte, bien que déclinante. Le C.I.O. a engagé de nombreuses réunions pour éviter les boycottages et engager les gouvernements vers la reconnaissance de l'apolitisme des J.O. Juan Antonio Samaranch a organisé des relations de travail avec l'ONU, l'Union européenne, l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation des Etats américains et l'UNESCO. Le C.I.O. a engagé des campagnes diplomatiques secrètes pour obtenir une trêve auprès des belligérants d'Angola, de Bosnie-Herzégovine, du Soudan, de la Géorgie¹ ou du Rwanda. Le refus de son respect pose problème. Les Jeux de Pékin n'ont pas été épargnés par le début des hostilités armées entre la Géorgie et la Russie. Cependant, les athlètes des deux pays ont continué les compétitions, comme pour considérer que les solutions de paix n'étaient pas si éloignées (ce qui reste, bien sûr, à démontrer, au moins à long terme). Cependant, le mythe des « Jeux propres », que les

¹ Le conflit entre la Georgie et l'Abkhazie a été suspendu. En 2008, au contraire, le Georgie est entré en guerre pendant les JO contre la région de l'Ossétie du Sud, provoquant ainsi l'invasion des tanks russes sur son territoire.

responsables sportifs et politiques rappellent à chaque olympiade, est souvent remis en cause. La paix espérée dans le cadre de la trêve olympique n'est pas exempte d'actes qui en pervertissent la qualité. Comme pour toutes les compétitions sportives, on peut déplorer le chauvinisme que suscitent les J.O., même s'il peut être « bon enfant » lorsqu'il reste sagement à l'intérieur des enceintes sportives. Il arrive de plus en plus fréquemment que les exploits des champions étrangers font malgré tout vibrer, ce qui constitue l'ouverture d'une fenêtre sur le monde et les peuples pour ceux qui sont touchés par la grâce des talents humains. Par contre, de nombreux scandales ont émaillé les Jeux Olympiques, et plus généralement le sport, ces dernières années. Le dopage, la corruption et les ententes illicites commencent à mettre en doute la qualité et la légitimité des résultats. Lors des Jeux de Saint-Louis (1904), des tests anthropologiques ont été organisés pour les « races dites inférieures » (indiens, pygmées, africains, etc.). Le salut fasciste de l'Italien Bertini en 1924 a mis en évidence l'invitation faite à la politique dans les enceintes sportives. La propagande nazie l'avait bien compris pendant les Jeux de Berlin. Dans le cas de Marion Jones, championne adulée et respectée, l'exemplarité a été remise en cause par son séjour en prison, comme une simple délinquante de parjure devant les autorités judiciaires de Etats-Unis. Le CIO lui-même n'est pas à l'abri des scandales, plusieurs de ses membres ont été accusés de corruption en 2002 à l'occasion des Jeux d'hiver de Salt Lake City aux Etats-Unis. Dans ces conditions, la « trêve olympique » suppose le respect de l'autre, ce que les comportements des acteurs sportifs remettent parfois en cause².

3) L'appartenance d'un pays au CIO est un signe politique important sur la scène internationale. La Chine populaire fut exclue des J.O., puis réintégrée au détriment de Taiwan. Depuis 1981, les deux pays sont membres du C.I.O. Les deux Corées se parlent de nouveau, depuis l'attribution des Jeux à Séoul en 1988, même si la délégation commune n'a pas pu encore être mise en place. Le sport peut être en avance sur la géopolitique, mais pas trop tôt. La Palestine, qui n'a toujours pas d'Etat, est membre du C.I.O. depuis 1994. Pour les Palestiniens, participer aux Jeux constitue un début de reconnaissance internationale et, à Athènes, ils ont pu défiler derrière leur drapeau. Humiliée par la colonisation et l'échec du maoïsme, la Chine veut montrer aujourd'hui à l'ensemble du monde sa nouvelle puissance économique et stratégique. Malgré la répression nouvelle qu'elle exerce contre les défenseurs des droits de l'homme et de l'autonomie tibétaine, le Président Hu Jintao a refusé la politisation des Jeux, estimant que les divergences entre les peuples étaient inévitables. Jacques Rogge, le Président du C.I.O., considère que la raison d'Etat (sic) lui interdit de s'exprimer dans le détail sur les droits de l'homme, d'autant que les hommes politiques, souvent empressés de donner des leçons au sport, ne demandent pas le retrait des ambassadeurs et des conseillers commerciaux de leurs pays³. Ils n'appliquent pas pour eux-mêmes les contraintes qu'ils réclament pour les autres.

4) En 1923, Pierre de Coubertin proposa la création des Jeux africains par solidarité et humanisme pour ce continent sous-développé. Les gouvernements français et anglais refusèrent qu'ils se déroulent à Alger et à Alexandrie. Au fond, cette idée était une première expression du « choc des civilisations » ou plutôt de leur difficulté à

² Sept membres du CIO ont été exclus, tandis que quatre autres démissionnaient, à la suite de l'affaire de Salt Lake City. Une équipe de journalistes de la BBC a mis en évidence la possibilité d'achat des voix de certains membres du CIO pour le choix du site olympique pour 2012.

³ Echegut, A., Rousseau, Y. (2008), Jeux Olympiques : le défi démesuré de la Chine, Les Echos, vendredi 8 et samedi 9 août, p.8.

communiquer ou à avoir un avenir compétitif commun. Ces Jeux eurent lieu cependant (Alexandrie en 1951, Barcelone en 1955, Madagascar en 1960 pour les pays francophones, Brazzaville en 1965, l'Algérie en 1978). Le choix d'un pays comme organisateur des Jeux Olympiques est une reconnaissance d'un statut élevé dans le concert mondial. Le Japon a acquis la respectabilité et la stature internationales avec l'organisation des J.O. de Tokyo en 1964, tout comme les Sud-Coréens avec les J.O. de Séoul en 1988. Le choix de Sydney pour l'organisation des Jeux de 2000, au lieu de Pékin, fut vécu par les Chinois comme une non reconnaissance de leur nouvelle importance sur la scène internationale (encadré 1).

Encadré 1 : Les Jeux Olympiques et le choc des civilisations³

Le choix de Sydney contre Pékin ne doit pas être analysé comme une nouvelle expression du choc des civilisations. Les représentants du CIO des pays occidentaux étaient partagés sur cette décision, entre les anglo-saxons et les Latins. Pour les premiers, la personnalité et la vision du Président Juan Antonio Samaranch étaient remises en cause. Ancien Ministre sous le régime fasciste de Franco et candidat officieux au Prix Nobel de la Paix⁴, celui-ci avait au sein du C.I.O. un pouvoir d'influence considérable, qui allait au-delà de sa fonction de Président. Sa politique consistait à donner un idéal olympique à 1,3 milliards de Chinois, avec toutes les retombées économiques susceptibles d'en découler. Dans ces conditions, compte tenu du rôle particulier joué par Berlin et Manchester, les Occidentaux et leurs « affidés » du tiers-monde obtinrent la majorité pour Sydney (45 voix contre 43). Il a été fait état dans ce choix d'un « choc des civilisations », théorie défendue par Samuel P. Huntington. Si celui-ci a pu effectivement être vérifié pour les Jeux Olympiques de 1936 (les trois quarts des membres du CIO venaient d'Europe et d'Amérique du Nord) elle s'applique difficilement aujourd'hui avec une représentation du monde occidental inférieure à 43 % des votants et pas toujours unie. Au fond, les causes tibétaines et les événements de Tian Anmen (1989) avaient eu raison de l'échec, à la marge, de Pékin, provoquant en Chine une nouvelle vague nationaliste. Il est d'ailleurs paradoxal de considérer qu'au même moment, le Congrès des Etats-Unis vote en faveur de l'application à la Chine de la clause de la nation la plus favorisée et que les représentants du même pays repoussent la candidature chinoise au nom de la moralité internationale⁴. Dans ce contexte, le refus de Pékin par les membres du C.I.O. s'apparentait plus à un triple refus de donner d'abord des lettres de noblesse à la Chine, de lui conférer ensuite le statut de grande puissance et d'exercer enfin une nouvelle influence concurrente sur les pays asiatiques voisins. En outre, les organisations non gouvernementales proches du monde anglo-saxon, comme Amnesty International ou Greenpeace, ont œuvré à la réussite de Sydney, sur la base de la défense des droits de l'homme mais aussi des valeurs écologiques et environnementales, qui ne se sont pourtant pas avérées aussi respectées « in fine »⁵.

L'affront fut réparé par l'attribution des Jeux de 2008, qui fut interprétée comme la consécration de la place retrouvée de la Chine comme grande puissance.

5) Les Jeux Olympiques donnent une image forte de la puissance d'un pays sur la scène internationale. Pour le président américain Gerald Ford, il est important de concourir

⁴ Le Président du Comité pour les Jeux Olympiques à Pékin pour 2000 était Chen Xitong, un des principaux responsables du massacre de Tian Anmen.

⁵ Ainsi, le site de Homebush Bay avait fait l'objet de décharge de déchets toxiques et de dioxine fabriquée par l'Union Carbide.

victorieusement contre les autres Nations. « Compte tenu de ce que représente le sport, un succès sportif peut servir une nation autant qu'une victoire militaire »⁶. En écho, Erich Honecker, secrétaire général du parti communiste de la RDA, considérait que le sport n'était pas un but en soi, c'est un moyen d'atteindre d'autres buts. Les athlètes représentent leur pays et non eux-mêmes⁷. Le nombre de médailles d'un pays était censé témoigner de sa puissance et de la qualité de sa formation. Si les Etats-Unis ont connu tous les premiers succès, dès sa seconde participation, en 1956, l'URSS lui passe devant pour deux olympiades. Ensuite, les Etats-Unis reprennent la tête jusqu'à Munich, date à partir de laquelle, dans le contexte de la « guerre froide, les pays communistes montrèrent leur supériorité (sauf à Los Angeles, évidemment). Ces résultats étaient très attendus pour en faire des éléments importants de propagande concernant les qualités respectives des systèmes politiques et économiques existants. Les hymnes nationaux interprétés pour le vainqueur de la médaille d'or réveillent des sentiments nationalistes aux goûts très hétérogènes, du bonheur de la reconnaissance territoriale jusqu'aux sentiments de puissance ou de revanche sur le monde. Durant la guerre froide, les démocraties occidentales et les pays à économie planifiée cherchaient à prouver la supériorité de leur système par le décompte des médailles. Une rivalité particulière opposait les deux Allemagnes. Cuba analysait ses succès comme autant de signes positifs de ses politiques éducative et sanitaire. Les exploits sportifs sont toujours utilisés comme étalon de la grandeur morale et physique d'un pays. La France n'est pas en reste. Après les échecs aux Jeux Olympiques de Rome et de Tokyo, le général de Gaulle créa une « administration olympique » afin de témoigner, par le sport, de la grandeur nationale, en favorisant « la France qui gagne ». Jean-Claude Killy fut un porte-drapeau extraordinaire après ses victoires aux J.O. de Grenoble, alors même qu'il avait un statut de douanier (amateurisme obligatoire d'alors oblige). Le sport olympique français a pris un caractère militaire⁸. Les médaillés aux Jeux Olympiques d'hiver de Turin étaient presque tous engagés volontaires dans l'armée. Cette présence étatique ne va pas sans problèmes, avec notamment un service de commercialisation embryonnaire. Aujourd'hui, la France conserve avec Cuba une organisation de type « bureaucratie soviétique » qui ne manque pas de paraître désuète. Déjà des partenaires privés poussent au portillon. Le « team Lagardère » ou les financements de François Pinault en faveur de Laure Manaudou n'ont pas encore produit de résultats convaincants. Les sportifs de ce type se trouvent en double dépendance, celle du privé qui les paie et celle de la structure fédérale chargée de préparer les Jeux. Il n'empêche que l'Etat français souhaite obtenir des médailles. Madeleine Andreff, Wladimir Andreff et Sandrine Poupaux avaient prévu 36 médailles (avec une fourchette allant de 34 à 41) à la France, en utilisant un modèle économétrique⁹, prenant comme variables explicatives la population, le PIB par tête, le site olympique et le régime politique. La France a obtenu 40 médailles, ce qui se situe dans la partie haute de la fourchette. Ce qui a permis à Bernard Laporte de considérer qu'on avait battu un record historique, malgré la faiblesse du nombre de médailles d'or obtenues. L'Etat intervient encore dans un sens qui n'est pas très satisfaisant, celui de courir vers la victoire ou de donner des leçons aux sportifs français en cas d'échec.

⁶ Andrew Strenk, « What Price Victory? », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, septembre 1979..

⁷ Delacroix, X. (1988), Quand la trêve d'Etat ne connaît point de trêve, *Le Monde Diplomatique*, Septembre.

⁸ Loret, A. (2008), De Killy à Manaudou, la face politique des Jeux, *Les Echos*, vendredi 8 et samedi 9 août. Page 10.

⁹ Madeleine Andreff, Wladimir Andreff et Sandrine Poupaux (2008), Les déterminants économiques de la performance olympique : prévision du nombre de médailles gagnées aux Jeux de Pékin, *Revue d'économie politique*, n°2.

6) Aujourd'hui, du fait de l'effondrement du système socialiste, les résultats sportifs sont moins appelés à être significatifs dans le procès sur la comparaison qualitative des régimes politiques nationaux. Avec la lutte contre le dopage, les cartes ont été redistribuées. S'il y a des nations dominantes, les Jeux Olympiques d'aujourd'hui offrent à une meilleure répartition des médailles et les petits pays peuvent se faire connaître à l'échelle planétaire le temps d'une finale. La Jamaïque a mis en relief la qualité de ses sprinters sur les stades d'athlétisme, tout comme le Kenya et l'Éthiopie ont pu se distinguer dans les épreuves de fond. Toutefois, la mondialisation reste relative : les médailles tombent toujours sauf exception dans l'escarcelle des grandes puissances économiques, politiques et culturelles. Cette diffusion de l'olympisme n'aide en rien les pays émergents. Les Jeux Olympiques se sont cependant ouverts progressivement aux luttes anti-coloniales, contre le racisme ou la xénophobie et pour la promotion des femmes. En réalité, ils se sont plus inscrits dans une démarche de confirmation d'un processus mondial souvent engagé par les grandes puissances plutôt que dans un processus volontariste d'évolution des sociétés. Les membres du C.I.O. pendant les J.O. de Mexico n'ont que peu apprécié la démarche de protestation de Smith et de Carlos sur le podium du 200 mètres. Le retrait de leurs médailles avait même été évoqué. Dans ce contexte, les J.O. mettent en évidence les transformations profondes de la société, sans pour autant les concevoir ou les solliciter.

7) Les Etats ont ajouté l'instrument sportif à l'arsenal de leurs armes. Au fond, les Jeux Olympiques constituent d'une certaine manière une « arme diplomatique » et une « arme oblique » (du même type que l'arme économique). Il est alors possible d'exprimer publiquement sur la scène internationale la capacité de négociation et d'acceptation des Etats les uns par rapport aux autres, dans le cadre de la catalyse proposée par le CIO. L'olympisme se présente comme la continuation de la politique par d'autres moyens. Le sport est également une arme de reconnaissance diplomatique. Les rencontres sportives de tennis de table entre deux équipes des deux pays ont préfiguré les accords politiques entre la Chine populaire et les Etats-Unis. De même, aux Jeux de Munich, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a commis son acte terroriste en considérant, pour sa partie politique, qu'elle déniait à l'occupant israélien de représenter la Palestine dans une manifestation mondiale. L'arme du boycottage semble aujourd'hui plus difficile, au regard de l'exceptionnelle exposition médiatique procurée par les Jeux. Par contre, l'exclusion reste une menace de châtement suprême. Aujourd'hui, les Jeux Olympiques concentrent les médias du monde entier. Ils deviennent la cible privilégiée des actions politiques des organismes qui luttent contre le monde établi de la scène internationale. Désireux d'assurer un écho maximal à leurs idéaux, ils engagent des actions de rétorsion qui se concentrent autour des menaces terroristes. Le coût de la sécurité est devenu colossal (entre 500 millions de dollars et 1,5 milliard de dollars). Il y avait 300.000 caméras de surveillance à Pékin et des citoyens « informateurs » de tout danger éventuel. Les Jeux Olympiques de Londres risquent de coûter très cher dans ce registre. Pour Pékin, les assureurs ont identifié plus de 250 risques possibles à assurer. Le comité d'organisation a sollicité un contrat d'assurance de l'ordre de 10 millions de dollars auprès des compagnies d'assurance chinoises, comme la loi l'y oblige. Le CIO a payé une prime de 9 millions de dollars pour un préjudice maximal de 415 millions de dollars¹⁰.

8) Il existe une grande rivalité entre les villes candidates aux Jeux olympiques. Le combat d'image, de notoriété et surtout de moyens fait rage. Il est souvent fait appel au concours

¹⁰ B.CA (2008), L'assurance, un casse-tête, Les Echos, vendredi 8 et samedi 9 août.

des chefs d'Etat. Le choix des sites olympiques fait l'objet, aujourd'hui, de nombreuses tractations officieuses et de négociations dans l'ombre. Le résultat des votes n'est jamais certain, comme le choix de Londres, longtemps jugé peu probable, a pu le démontrer. Les arguments des membres du CIO sont parfois contradictoires d'une Olympie à une autre. Les villes se mettent en scène en vue d'être la capitale mondiale pendant quinze jours. Elles appartiennent ensuite à un club fermé, celles qui ont la volonté et les atouts pour s'imposer comme de nouvelles villes mondiales. Le choix d'un site olympique est une fierté pour tout un peuple. La France a pleuré après les deux échecs consécutifs de Paris, au bénéfice de Pékin et de Londres. Dans ces conditions, après un projet souvent minimalisé et soucieux de respecter les valeurs du temps (environnement, par exemple), les coûts des Jeux Olympiques explosent¹¹. Après les Jeux Olympiques de Los Angeles jusqu'à Sydney, l'organisation de cette manifestation sportive pluridisciplinaire devenait une occasion de profits et de mise en place de nouvelles infrastructures civiles et sportives. Aujourd'hui, la compétition géopolitique revient sur le devant de la scène. Pour les J.O. d'Athènes de 2004, l'idée « vendue » était de réintroduire les « valeurs authentiques » de l'olympisme. Sous fond de scandales afférents aux affaires de corruption et de dopage, le CIO avait besoin de récupérer la charge symbolique des Jeux Olympique, fondé sur l'amitié des peuples et la glorification de l'effort physique¹². Si la couverture médiatique a été plus importante encore que celle de la guerre d'Irak, le déficit public n'a pas enchanté le citoyen grec, au regard du déficit public à compenser. La victoire de Pékin n'est pas seulement celle des organisateurs. C'est d'abord, celle de la Chine capable de dépasser tout ce qui avait été fait avant elle, quels qu'en soient les coûts. À partir d'un budget initial supérieur à 12 milliards de dollars, estimés ensuite à 24 milliards de dollars, le coût direct des Jeux Olympiques de Pékin s'élève sans doute à plus de 43 milliards de dollars, soit trois fois plus qu'à Athènes et les estimations des dépenses des prochains Jeux de Londres (estimées à près de 16 milliards d'euros soit le double du projet initial, en 2008). Les coûts des J.O. de Pékin mettent en évidence l'impossible course des recettes en vue de combler un énorme déficit apparent (Tableau 2).

Les Jeux Olympiques constituent un instrument de « marketing politique ». Le travail architectural de Pékin est exceptionnel, avec son aéroport, le plus grand bâtiment du monde (dessiné par Norman Foster) et son « nid d'oiseau » (inventé par les Suisses Jacques Herzog et Pierre de Meuron), dont les Pékinois veulent faire une image emblématique. La ville s'est transformée, faisant fi des constructions dirigées par des nationaux, pour s'engager résolument dans la modernité architecturale. Aujourd'hui, la tendance est d'accorder les J. aux mégapoles. La question n'est plus de chercher à renouveler les investissements publics et privés, ni même de faire des bénéfices conséquents. Il s'agit de renouveler les politiques suivies pendant l'ère qui précédait les Jeux de Los Angeles. Autrement dit, les Etats sont directement impliqués dans la mise en place des J.O., les gouvernants se déplacent auprès du CIO pour leur montrer les avantages de la candidature de leur ville. Dans ces conditions, les valeurs économiques sont moins respectées. Ce qui importe, c'est l'image et la promotion que l'on attend d'un tel événement. Bien sûr, des projets de rénovation de quartiers entiers ou des infrastructures sont menés à bien. Il s'agit d'abord de témoigner au peuple la capacité

¹¹ Pour Paris, le budget global des Jeux était officiellement évalué à « seulement » 6,2 milliards d'euros (2,2 milliards pour l'organisation et 4 milliards d'investissements pour les équipements), mais l'expérience laissait entendre un investissement final de l'ordre de 10 milliards d'euros, dont 2,5 garantis par l'Etat, 1,25 milliard par la ville de Paris et 1 milliard par la région Ile-de-France.

¹² Au nom de la « fraternité olympique », les JO d'Athènes en 2004 seront aussi ceux du rassemblement pacifique de nombreux « Etats voyous », de dictatures et autres régimes policiers des nouveaux Etats indépendants, aux revenus privatisés aussi importants que la minceur de leur respect pour l'idéal olympique.

d'un pays à se mobiliser pour une opération d'envergure mondiale, de faire venir les commanditaires et les entreprises attirées par le dynamisme d'une Nation et de souligner l'importance du pays, au moins pendant une décennie sur la scène internationale.

Tableau 2 – Le coût des Jeux Olympiques de Pékin

Types de dépenses	Coûts en millions de dollars	
Coût des infrastructures sportives	Grand stade « nid d'oiseau »	500
	Stade aquatique	120
	Autres	1880
	Total	2500
Infrastructures (routes, aéroports, etc.)	Aéroport	3500
	Rénovation de la ville	2000
	Métro	8400
	Autres	12600
	Total	26500
Environnement et sécurité	Collecte déchet village olympique	130
	Assainir l'environnement	8000
	Sécurité ¹³	500
	Autres	2370
	Total	11000
Athlètes chinois	Total	200
Dépenses publicitaires	Publicités induites par les JO	60
	Publicité engendrée par les JO	900
	Partenaires commerciaux	2500
Sommes totales	Dépensées par la Chine	40260
	Dépensées par d'autres	3400
	Total	43660

9) Les enjeux économiques sont considérables. Les Jeux Olympiques conduisent à la création d'une forte valeur ajoutée, dont la répartition est très différente selon les sites et le potentiel sportif et « civil » de ceux-ci. Ainsi, si les J.O. de Los Angeles ont rapporté beaucoup d'argent à l'ensemble des participants à son organisation, ceux de Montréal ont été très coûteux pour les collectivités publiques, au même titre que ceux d'Athènes. Pourtant, s'il y a eu des dépenses, il y a aussi des recettes équivalentes, qui ont bénéficié aux agents économiques privés. Si cette règle économique est bien compréhensible, elle n'est pas toujours facile à mettre concrètement en évidence, avec des chiffres indiscutables. Il faut en effet souligner l'utilité des infrastructures mises en place pour les années à venir. La ville de Grenoble a profité de l'organisation des Jeux d'hiver de 1968 pour mettre en place de nouvelles infrastructures citadines qui ont permis à la ville de rénover et moderniser l'ensemble de ses équipements. Dans ce cas, malgré le déficit global, la population de Grenoble garde un bon souvenir de cette organisation. Pour Pékin, la question est de savoir si ces sommes engagées sont réutilisables pour d'autres actions économiques ou s'il s'agit d'abord et principalement d'un éclairage positif que le gouvernement chinois a recherché concernant le système économique qu'il prône. Il est difficile de connaître aujourd'hui les recettes engendrées par les J.O. en faveur de la Chine, d'autant que les « effets externes » des Jeux Olympiques sont très élevés. Il faut

¹³ Contre 1,5 milliard à Athènes.

cependant considérer que les sommes engagées pour les améliorations faites aux infrastructures et les équipements sportifs auront un impact positif sur l'ensemble de l'économie de Beijing. Devant les efforts financiers énormes nécessaires aux J.O., la question est de savoir quelle en est la rentabilité. L'argent dépensé est allé majoritairement aux infrastructures permanentes, la plupart des nouvelles constructions auraient été de toute manière réalisées, peut-être avec un peu plus de retard. Il est clair que le développement du métro (passé de 3 à 8 lignes) est plutôt une bonne chose pour une ville dont la population croît de plus de 15 % par an depuis 2000. Le nouvel aéroport, capable de recevoir 80.000 visiteurs par jour, est le plus vaste du monde, pour un coût de plus de 3,5 milliards de dollars. Les sites olympiques eux-mêmes sont de très grande qualité et le fameux « Cube d'eau » a été financé à 80 % par les Chinois d'outre-mer. Les sommes engagées sont colossales, mais le pari de la Chine était aussi important, pour un pays qui a connu une croissance économique de 10% par an depuis 30 ans et qui dispose d'un PIB par habitant de l'ordre de 2.300 dollars. Dans ces conditions, le pari de Pékin peut avoir des répercussions positives sur l'économie chinoise, même si l'organisation elle-même des manifestations pourrait mettre en évidence un déficit important de l'organisation même des Jeux, indépendamment de l'importance des « effets externes ». En effet, le travail accompli en matière environnementale, fondé sur l'arrêt parfois provisoire d'industries dans la ville, la circulation alternée ou le retrait provisoire d'utilisation de berlines officielles, ne sera que difficilement réutilisable, car même les délocalisations définitives d'entreprise ne semblent pas toujours avoir été engagées avec un souci particulier pour les contraintes écologiques des nouveaux territoires industriels. Les aciéries et les fonderies ont dû suspendre leurs activités industrielles, mais elles pourront les reprendre. Jamais les Jeux n'ont été autant fragilisés par les contraintes environnementales.

10) Le CIO perçoit l'ensemble des bénéfices des retransmissions télévisées. Aujourd'hui, la télévision est très présente et plus de 6 milliards de téléspectateurs ont pu assister au spectacle des Jeux Olympiques de Pékin. La vente des droits a augmenté de manière considérable, au regard d'une assistance et d'une audience de plus en plus larges (Tableau n°3).

Tableau n°3 – Evolution des droits de télévision aux Jeux Olympiques

Années	Villes	Droits américains	Droits européens	Total mondial
2000	Sydney	705 (NBC)	350	1350
2002	Salt Lake City	545		758
2004	Athènes	793 (NBC)	394	1500
2006	Turin	613	-	-
2008	Pékin	894 (NBC)	443	1700

Dans ce cas, il y a un risque évident de privatiser les profits et éventuellement de socialiser les pertes. Les Jeux de Pékin se présentent comme le plus grand événement commercial de la décennie¹⁴. Le Comité d'organisation a disposé d'un budget de plus de deux milliards de dollars, grâce au soutien de Bank of China, China Mobile, Adidas ou Volkswagen (qui ont acquitté un droit d'entrée de l'ordre de 100 à 130 millions de

¹⁴ Bertrand, P. (2008), Les olympiades, une vitrine mondiale pour les sponsors, Les Echos, mercredi 6 août, page 11.

dollars). À Pékin, les recettes du sponsoring sont très élevées, puisque les « entreprises partenaires » (comme Coca-Cola, Samsung, McDonald's ou Swatch) ont investi près de 860 millions d'euros (contre 575 millions d'euro prévus à l'origine). Pour la première fois, les sponsors occasionnels ont payé plus cher que les partenaires du CIO. Les dépenses publicitaires issues de l'événement olympique ont produit plus de 3 milliards de dollars (dont un tiers en Chine), soit 6,7% du marché mondial. Les Jeux Olympiques se présentent comme une machine économique de grande envergure dont les effets externes attendus sont colossaux. Les firmes multinationales profitent des J.O. pour venir en Chine, d'autant que le patriotisme chinois est sensible à la participation des sociétés étrangères dans la réussite de l'événement sportif. Le marché grec ne présentant pas les mêmes avantages, l'effort des firmes multinationales n'a pas été à la hauteur, loin s'en faut, de l'attraction chinoise. Les firmes multinationales jouent un rôle considérable et croissant dans la réussite des Jeux Olympiques. La concurrence pour les Jeux de 2012 est une parfaite illustration du fonctionnement de la mondialisation néo-libérale. Toutes les activités du monde et donc le sport sont d'abord des marchandises, des occasions d'investissements et de profits. Le « Club des entreprises Paris 2012 » (avec Lagardère, Lafarge, Bouygues, Carrefour, Suez, Accor) valorisait, via les J.O., l'esprit d'entreprise. Il mettait en avant les valeurs de respect, l'esprit d'équipe, de compétition et de solidarité qui prévalent aussi bien dans les entreprises que dans le sport pur¹⁵. La responsabilité et la modération dans les contestations sont alors de mises, faisant ainsi référence à la trêve et à la paix olympiques.

11) L'olympisme est aussi un vecteur de communication pour les organisations non gouvernementales. Reporter sans Frontières a cherché à obtenir le boycott des J.O. de Pékin dans les pays occidentaux, sur la base de trois arguments : la liberté du Tibet, le non respect des promesses faites par le gouvernement chinois et le refus de satisfaire aux règles fondamentales des droits de l'homme. De nombreuses ONG se sont engagées dans ce combat, lequel a été relativement bien relayé par les médias et les manifestations autour de la flamme olympique, mais cette action s'est éteinte pendant les Jeux Olympiques, comme si la fameuse « Trêve olympique » s'appliquait à des contestations légitimes. Rien ne doit contrarier les Jeux, à qui il faut témoigner un amour qui suppose une mobilisation générale en vue d'empêcher son mauvais fonctionnement. La campagne internationale (« Play Fair at the Olympics ») engagée par plusieurs ONG dénonce les conditions de production des articles de sport imposées aux sous-traitants des grandes marques (Puma, Nike ou Adidas) en Bulgarie, au Cambodge, en Chine, à Taiwan, en Indonésie, en Thaïlande et en Turquie¹⁶. Une pétition, rappelant l'idéal éthique évoqué par la Charte du CIO, de mettre le sport « au service du développement harmonieux de l'homme en vue de promouvoir une société pacifique et soucieuse de préserver la dignité humaine », n'a pas eu de succès auprès des instances olympiques. Au fond, on assiste au « sacrifice de l'idéal olympique » sur l'autel la pérennisation des manifestations. Le 19 novembre 2007, le journal gouvernemental Huanqiu Shibao (Global Times) a attaqué les médias étrangers qui répandaient des rumeurs pour déstabiliser le gouvernement", en citant notamment the Washington Post, The International Herald Tribune, Die Welt, Associated Press et Voice of America. Ce journal dénonce l'acharnement d'organisations qui relayent des préjugés contre la Chine. Le gouvernement maintient son monopole sur la vente d'informations aux médias et il

¹⁵ Jean-Marie Brohm, Marc Perelman et Patrick Vassort (2002), Non à l'imposture olympique, Le Monde Diplomatique, Juillet.

¹⁶ Avec 540.000 signatures, l'action dénonçait les faibles salaires, les heures supplémentaires non payées, les journées de travail durant jusqu'à seize heures, les violations des droits de l'homme et surtout de la femme.

demande d'éviter les reportages "négatifs" sur la pollution de l'air, les relations avec Taiwan, le parcours de la torche olympique et les problèmes sanitaires. De nombreuses Organisations non-gouvernementales (ONG) ont demandé l'application du boycott des Jeux Olympiques de Pékin. Cependant, le CIO a changé ses règles et le pays qui milite en ce sens risque l'exclusion lors des Jeux suivants. En outre, le boycott est sportivement inefficace si de nombreux pays ne prennent pas une décision similaire. Dans cette opération, les ONG n'ont pas fait long feu face à la « raison d'Etat » et aux « enjeux économiques colossaux »¹⁷.

En conclusion

Pour le parti communiste chinois, les Jeux Olympiques constituent un moyen efficace pour prouver l'efficacité, voire la supériorité¹⁸, du système prôné par son gouvernement, fondé sur le socialisme politique et l'économie de marché. Il s'agit d'utiliser toutes les cordes offertes par l'olympisme prêté à Pékin pour entreprendre une grande opération de promotion des valeurs défendues par la Nation. Les J.O. ont mis en évidence l'importance du rapport médiatique de l'image d'un pays avec son potentiel de développement économique. Après le tremblement de terre de Sichuan (avec 70.000 morts), la Chine a rapidement fait le deuil pour s'engager résolument dans la réussite géoéconomique de l'organisation des Jeux Olympiques. La question de savoir si le pays sera en mesure d'engager le chantier en reconstruction de la province pour un coût de 10 milliards de dollars n'a pas encore de réponse. La Chine a été capable de mobiliser les moyens financiers, comme seule une dictature est capable de le faire, sous le regard ébahis des dirigeants d'un monde divisé. Si George Bush réclame toujours la libération des dissidents, il n'en est pas moins venu assister à la cérémonie d'ouverture, tout comme son confrère Nicolas Sarkozy qui a différé sa rencontre avec le dalaï-lama pour ne pas déplaire aux dirigeants chinois au moment où les Tibétains se révoltent et réclament l'autonomie de leur territoire. Les questions lancinantes des droits de l'homme et du Tibet ont été sacrifiées, les J.O. ont permis à la Chine de faire oublier le système anachronique qu'elle développe et qui s'appelle une dictature. La question de savoir si les Jeux vont encore favoriser le développement économique de la Chine n'a pas encore de réponse. La Corée du Sud a connu une crise économique relative (5% de croissance contre 11% les années précédentes) après ses propres JO, sans pour autant que ceux-ci en soient les seuls responsables.

Les grandes firmes multinationales se servent des Jeux Olympique pour la promotion de leur image et de leurs produits. La firme multinationale McDonald's menace de ne pas renouveler son contrat avec le CIO si Chicago n'est pas retenu pour organiser les Jeux Olympiques de 2016. « Le marché international est très important pour nous, mais certaines villes pressenties (notamment Madrid, Rio de Janeiro et Tokyo) ne nous intéressent pas. Bien sûr, je ne dis pas que nous n'allons pas renouveler le contrat avec le CIO si ce n'est pas Chicago, mais si c'est Chicago, nous le ferons à coup sûr »¹⁹. Cet exemple pourrait être suivi par NBC, qui a déjà versé plus de 2,2 milliards de dollars

¹⁷ Fontanel, J., Bensahel, L. (2009), Les organisations non gouvernementales, Librairie des Humanités, L'Harmattan, à paraître.

¹⁸ Valloire, F. (2008), Jeux olympiques, enjeux politiques, Valeurs actuelles, 3 juillet.

¹⁹ John Lewicki, représentant de la chaîne McDonald's (cf Alain Lunzenfichter (2008), McDo à la sauce CIO, L'Equipe, 1^{er} octobre). Il faut noter que le responsable de l'organisation de recherche des partenaires pour les Jeux Olympiques de Chicago n'est autre que Andrew McKenna, le Président de McDonald's.

pour les Jeux Olympiques de Vancouver (2010) et de Londres (2012). La société de télécommunication refuse de renouveler sa participation sans connaître la ville organisatrice. Aujourd'hui, le caractère initial proprement sportif et bénévole des activités olympiques a disparu au regard de l'importance des enjeux financiers, des impératifs des télévisions et des sollicitations des partenaires. Cette nouvelle caractéristique s'inscrit dans l'émergence d'une véritable géopolitique du sport. D'abord, les significations multiples du sport s'expriment dans les dynamiques économiques, politiques, sociales et culturelles internationales ; ensuite, les instances internationales du sport jouent un rôle de plus en plus important dans les milieux diplomatiques internationaux ; enfin, les entreprises, les villes, les Etats ou les médias s'emparent du sport comme moyen d'action. Ces acteurs internationaux transforment son sens et l'introduisent directement dans les enjeux majeurs des politiques géoéconomiques des Etats.

En dépit des « affaires » politiques, économiques et financières, les JO prennent une place considérable dans le concert mondial en phase de globalisation et de déchirements actifs. Seuls les deux grands conflits mondiaux ont empêché son déroulement. L'idéal olympique est entré dans l'imaginaire de l'homme du XXI^e siècle, incluant une confraternité des hommes (sinon des peuples) dans une compétition de muscles, d'intelligence et de talents. Les JO sont devenus une occasion d'action politique. L'organisation des compétitions fait l'objet d'une démonstration nationale de sa puissance économique, technologique et culturelle. Les Jeux Olympiques se présentent comme de nouvelles modalités d'affrontements interétatiques. Les stades sont devenus des champs de bataille sur lesquels les grandes puissances cherchent à conquérir le monde par le sport et le rayonnement qui s'en dégage. L'olympisme et le sport sont devenus des substituts au déferlement nationaliste, avec la complicité du CIO qui a su et sait utiliser les rivalités à son profit et peaufiner ses qualités de négociation, par l'idée antique de la trêve olympique²⁰. Indéniablement, le sport est devenu un outil privilégié de la diplomatie.

Bibliographie

Andreff, M., Andreff, W. et Poupaux, S. (2008), Les déterminants économiques de la performance olympique : prévision du nombre de médailles gagnées aux Jeux de Pékin, *Revue d'économie politique*, n°2.

Arnaud, P. (2002), Sports et olympisme après la Première Guerre Mondiale. Nouvelle donne géopolitique et enjeux de prestige, *Relations Internationales*, n°111, pp. 347-363.

Augustin J-P. & Gillon, P., (2004), *L'Olympisme, bilan et enjeux géopolitiques*, Armand Colin, 2004, 173 p

B.CA (2008), *L'assurance, un casse-tête*, Les Echos, vendredi 8 et samedi 9 août.

Bertrand, P. (2008), Les olympiades, une vitrine mondiale pour les sponsors, *Les Echos*, mercredi 6 août, page 11.

Boniface, P. (2004), *Le sport, c'est la guerre. Géopolitique des Jeux Olympiques*, Le Monde diplomatique, août.

Boniface, P. (2006), *Comme la mondialisation, le football doit être régulé*, IRIS, Institut des Relations Internationales et stratégiques, Paris, 1er Juin.

Boniface, P. (2008), *Guerres, exodes, coups d'état : les zones de conflits sont partout en Afrique. Le football reflète, à sa façon, toutes ces tensions*. IRIS, Institut des Relations Internationales et stratégiques, Paris, janvier-février.

²⁰ Augustin J-P. & Gillon, P., (2004), *L'Olympisme, bilan et enjeux géopolitiques*, Armand Colin, 2004, 173 p.

Boniface, P. (2008), J.O. : le boycott est inefficace, IRIS, Institut des Relations Internationales et stratégiques, Paris, mars.

Brohm, J-M., Perelman, M., et Vassort, P. (2002), Non à l'imposture olympique, Le Monde Diplomatique, Juillet.

Cdric (1999), Sport et politique, No Pasaran, décembre 1999

Chaix, P. (2009), Sport sud-africain et racisme, in Géoeconomie du sport (Maxence Fontanel & J. Fontanel, Ed.), L'Harmattan, Paris, 2009.

Delacroix, X. (1988), Quand la trêve d'Etat ne connaît point de trêve, Le Monde Diplomatique, Septembre.

Echegut, A., Rousseau, Y. (2008), Jeux Olympiques : le défi démesuré de la Chine, Les Echos, vendredi 8 et samedi 9 août, p.8.

Fontanel, J., Bensahel, L. (2001), Réflexions nouvelles sur l'économie du sport, Collection ECO+, PUG, Grenoble,

Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. Initiation à la géoeconomie, Librairie des Universités, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. Bensahel, L. ((2009), Réflexions sur l'économie du sport, coll. La Librairie des Humanités, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Fontanel, G., Bensahel, L., Fontanel, J. (2009), Le sport comme expression de la puissance publique et d'une appartenance politique, in Géoeconomie du sport (Fontanel, M, Fontanel, J. Ed.), , L'Harmattan, Paris, 2009.

Fontanel, G, Bensahel, L., Fontanel, J. (2009), Le sport expression suprême de la mondialisation économique, in Géoeconomie du sport (Maxence Fontanel & J. Fontanel, Ed.) , L'Harmattan, Paris, 2009.

Fontanel, G., Bensahel, L., Fontanel, J. (2009), Le sport un instrument diplomatique et un succédané aux guerres, in Géoeconomie du sport (Maxence Fontanel & J. Fontanel, Ed.), L'Harmattan, Paris, 2009.

Fontanel, M., Fontanel, J. (2009) Chronologie géopolitique des Jeux Olympiques. in Géoeconomie du sport (Maxence Fontanel & J. Fontanel, Ed.), L'Harmattan, Paris, 2009.

Fontanel, M., Fontanel, J. (2009), Les feux de l'Olympe. Les leçons. in Géoeconomie du sport (Maxence Fontanel & J. Fontanel, Ed.), L'Harmattan, Paris, 2009.

Fontanel, G. (2009), Le Conseil européen et l'organisation du sport professionnel, in Géoeconomie du sport (Maxence Fontanel & J. Fontanel, Ed.), L'Harmattan, Paris, 2009.

Fontanel, J., Bensahel, L. (2009), Les organisations non gouvernementales, Librairie des Humanités, L'Harmattan, à paraître.

Loret, A. (2008), De Killy à Manaudou, la face politique des Jeux, Les Echos, vendredi 8 et samedi 9 août. Page 10.

Raizon, D. (2006), La France en état de choc, Jeux Olympiques 2012. RFI http://www.rfi.fr/actufr/articles/067_37345.asp

Strenk, A. (1979), « What Price Victory? », Annals of the American Academy of Political and Social Science, septembre.

Valloire, F. (2008), Jeux olympiques, enjeux politiques, Valeurs actuelles.